

Fiche technique

## IGP-DURA®guard 3207A-G0

Peinture en poudre anti-graffiti au fini brillant soyeux et au tendu lisse pour applications intérieures, très résistante aux produits chimiques et contenant des biocides.



### Propriétés

- Satiné
- Aspect lisse
- Uni, sans effet
- Qualité intérieure
- Contient des biocides
- Anti-Graffiti



### Homologations

- Protected by Sanitized®



### Propriétés de la poudre

|                      |                                                                    |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Granulométrie:       | < 100 µm                                                           |
| Extrait sec:         | > 99 %                                                             |
| Densité:             | 1.3 kg/l-1.6 kg/l                                                  |
| Durée de stockage:   | au moins 18 months à ≤ 25 °C<br>dans le récipient d'origine intact |
| Teintes de couleurs: | Teintes RAL et NCS-S, couleurs individuelles sur demande           |



### Mise en œuvre

#### Prétraitement

Le support doit être exempt d'huile, de graisse et de produits d'oxydation. Le prétraitement dépend du type de support ainsi que de la protection contre la corrosion à obtenir. Nous recommandons les prétraitements suivants :

#### Aluminium

- Chromatisation selon DIN EN 12487
- Pré-anodisation
- Prétraitement sans adjonction de chrome conformément aux dispositions de qualité et de contrôle GSB et QUALICOAT

#### Acier

- Phosphatation au zinc
- Phosphatation au fer

Acier galvanisé

- Phosphatation au zinc
- Passivation au chrome (III)
- Chromatation selon DIN EN 12487

La conformité du prétraitement doit être vérifiée au préalable par l'applicateur à l'aide de méthodes de test professionnelles. Nous renvoyons à ce sujet aux directives de Qualicoat, GSB et Qualisteelcoat. Pour plus d'informations -> IGP TI 100 Prétraitement des métaux.

### Appareils de revêtement

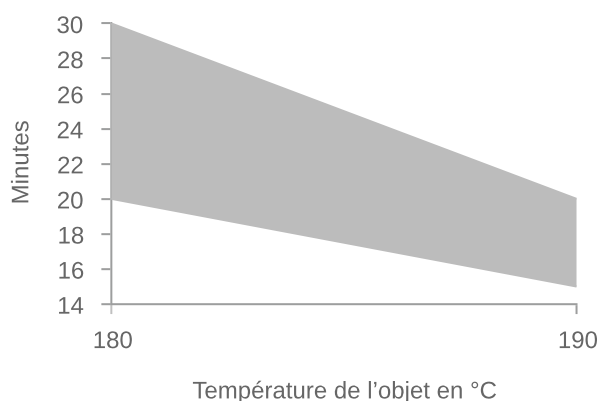
Tous les systèmes électrostatiques disponibles dans le commerce, qu'il s'agisse de systèmes de charge Corona ou Tribo. Pour la construction et de l'exploitation d'installations de revêtement en poudre, il convient de respecter les prescriptions suivantes : ATEX RL 2014/34/EU, EN 50177, DIN EN 16985.

### Épaisseur de film recommandée

60 µm - 80 µm

Un résultat de revêtement homogène pour les peintures structurées ou des différences de pouvoir couvrant spécifiques à la teinte ou à l'article peuvent nécessiter des épaisseurs de couche plus importantes. Les recommandations d'application correspondantes doivent être respectées. Pour un calcul préalable de la quantité de peinture en poudre nécessaire, l'épaisseur de couche requise doit être déterminée en fonction de l'objet.

### Conditions de cuisson



| T Objet | t min      | t max      |
|---------|------------|------------|
| 180 °C  | 20 minutes | 30 minutes |
| 190 °C  | 15 minutes | 20 minutes |

Il est conseillé, dans tous les cas, de procéder à des essais pratiques en fonction de l'objet et du four de cuisson afin de déterminer les conditions optimales de cuisson. Lors de la cuisson, des émissions d'ε-caprolactame sont produites. Il convient donc de veiller à assurer une ventilation suffisante pour respecter la concentration limite d'exposition autorisée sur le lieu de travail.

### Recyclage

De petites quantités de poudre recyclée peuvent être ajoutées à la poudre fraîche, si possible automatiquement. Important : limiter l'overspray au strict minimum.



## Propriétés du film

### Testé sur

|                         |                                                     |
|-------------------------|-----------------------------------------------------|
| Substrats:              | Aluminum (AlMg1), 0,8 mm, sans adjonction de chrome |
| Épaisseur de couche:    | 60 µm - 80 µm                                       |
| Température de l'objet: | 190 °C, 15 min.                                     |

## Aspect

|                    |              |                         |
|--------------------|--------------|-------------------------|
| Degré de brillance | 65-85 R'/60° | DIN EN ISO 2813 2015-02 |
|--------------------|--------------|-------------------------|

## Essais mécaniques

|                                                                 |             |                                    |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|------------------------------------|
| Essai de quadrillage                                            | Gt 0        | DIN EN ISO 2409 2020-12            |
| Essai de pliage sur mandrin cylindrique / test au ruban adhésif | ≤ 8 mm      | DIN EN ISO 1519 2011               |
| Essai de quadrillage / test au ruban adhésif                    | ≥ 10 inchp. | ASTM D 2794 1993                   |
| Emboutissage Erichsen / test au ruban adhésif                   | ≥ 3 mm      | DIN EN ISO 1520 2007-11            |
| Dureté Buchholz                                                 | ≥ 80        | DIN EN ISO 2815 2003-10 (Anhang A) |

## Tests de corrosion

|                                               |                                                               |                           |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Test à l'eau distillée, 500-1000h*            | Pas d'infiltration, pas de bulles.<br>*selon le prétraitement | DIN EN ISO 6270-2 2018-04 |
| Test au brouillard salin naturel, 500-1000 h* | Pas d'infiltration, pas de bulles.<br>*selon le prétraitement | DIN EN ISO 9227 2017-07   |

## Tests chimiques

|                   |                                                                                                                                                                              |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acids and alkalis | Très bonne résistance à de nombreuses solutions acides et alcalines diluées.                                                                                                 |
| Organic solvents  | Excellente résistance aux solvants organiques                                                                                                                                |
| Cleaning          | Grâce à ses propriétés anti-graffiti/IGP-DURAclean®, les impuretés peuvent être éliminées efficacement avec des détergents et/ou désinfectants disponibles dans le commerce. |



## Informations complémentaires

### Emballage

Carton de 20 kg avec sac PE antistatique  
Carton de 400 kg avec sac PE antistatique  
Carton de 500 kg avec 25 sacs PE antistatiques de 20 kg

### Possibilité de revernissage

Pour recouvrir les peintures en poudre anti-graffiti, il est impératif de procéder à un ponçage et à des essais préalables.

### Imprimer et coller

En raison de sa propriété anti-graffiti, un prétraitement mécanique et/ou chimique est nécessaire. Il est impératif de procéder à des essais préalables.

### **Protection des parties revêtues**

Une fois refroidis, les éléments peints doivent être emballés dans des matériaux appropriés sans plastifiants. Ils doivent être stockés à l'abri des intempéries pour éviter la formation de condensation et donc de taches d'eau sur le revêtement.

### **Élimination de graffitis**

La procédure suivante est à respecter pour éliminer des graffitis :

- réduire au minimum le temps de séjour du graffiti sur les surfaces
- essais préalables pour choisir un produit anti-graffiti approprié
- rinçage soigneux à l'eau des zones nettoyées
- durée de séjour la plus courte possible du produit anti-graffiti sur le revêtement

Recommandation IGP :

- nettoyant pour graffiti Elite 007 de Crous Chemicals GmbH
- Socostript T4210P de Socomore
- Bonderite S-ST 1302 et Bonderite C-MC 400 de Henkel AG
- ou un autre nettoyant non abrasif approprié

### **Retrait et mise au rebut du produit**

Au terme de leur utilisation, les éléments peints doivent être recyclés de manière appropriée. Les filières de traitement des boues ou résidus de poudre doivent être respectées, conformément aux réglementations locales, en tenant compte de la classification des déchets « 080201, déchets de produits de revêtement en poudre » conformément au Catalogue européen des déchets (CED).

La présente préconisation d'application est basée sur les connaissances actuelles. Elle est transmise à titre indicatif et ne vous dispense pas de réaliser vos propres tests. L'utilisation, l'application et la mise en œuvre des produits ont lieu en dehors de notre champ de contrôle et relèvent de ce fait exclusivement de votre responsabilité.

Consulter la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Fiche de données de sécurité spécifique à l'article et mesures complémentaires de gestion des risques : **[igp-powder.com](http://igp-powder.com)**